

Stratégie régionale de transformation de l'offre PH enfants : rencontre FEHAP-URIOPSS-NEXEM avec la DD ARS 91

La durée du RDV n'a pas permis d'aborder de façon exhaustive tous les questionnements afférents au déploiement de la stratégie régionale de transformation de l'offre.

Transformation de l'offre

Le directeur-adjoint a rappelé que les travaux de la DD ARS 91 s'inscrivaient dans le cadre de la stratégie régionale de transformation de l'offre. Elle souhaite respecter le cadre fixé, à savoir une structuration de l'offre en plateformes mono-OG. Il sera néanmoins possible pour une plateforme qui n'aurait pas d'offre d'hébergement, de proposer seulement deux modalités d'accompagnement et de conventionner avec une autre pour l'hébergement.

La DD ARS 91 souhaite que l'élaboration de la feuille de route départementale de la transformation de l'offre soit concertée avec les OG mais rappelle que la prise de décision lui revient.

Dans le cadre du plan Inclus'IF, 89 nouvelles places ont été créées pour un montant total de 4,5 millions d'euros.

A travers la transformation de l'offre, la DD ARS souhaite favoriser l'inclusion et l'auto-détermination en créant davantage d'ouverture vers le milieu ordinaire. Par ailleurs, elle espère que la territorialisation de l'offre permettra une meilleure répartition des cas complexes entre les ESMS et les OG.

La stratégie régionale de transformation de l'offre prévoit une structuration autour de 4 parcours de handicap. La DD ARS 91 a fait le choix de fusionner le parcours « déficience intellectuelle et TND » avec le parcours « déficience sensorielle ». Ce choix est motivé par le fait que la plupart des enfants avec une déficience sensorielle seraient souvent scolarisés en milieu ordinaire et que ceux qui ne le sont pas ont généralement des troubles associés.

Concernant les ESMS qui ont actuellement une seule modalité d'accompagnement (ex : IME), la DD ARS a indiqué que la transformation en plateforme devrait se faire à coût constant.

Le poste de responsable du département autonomie a été vacant pendant plusieurs mois. Pour cette raison, la DDARS 91 a reconnu un manque de pilotage des travaux relatifs à la transformation de l'offre sur la période. Elle prévoit de réunir les OG avant l'été pour la restitution des travaux collaboratifs qui ont été coordonnés par CHEMEA. Ensuite, la DD ARS 91 procédera à leur analyse pendant l'été et proposera à la rentrée un modèle organisationnel de la transformation de l'offre en Essonne. Il devra ensuite être finalisé d'ici fin 2026.

D'après l'Education nationale, il y aurait 1 000 enfants scolarisés en Essonne en attente d'une place en IME. D'après la MDPH, il y aurait 169 amendements Creton dans le département.

Pour établir sa proposition de zonage des ZIPa, l'ARS s'est basée sur la répartition des enfants bénéficiaires de l'AEEH. Il y aura un zonage différent pour chaque parcours.

Les modalités d'organisation de la plateforme territoriale en charge de l'appui-ressource ainsi que de l'évaluation et de la coordination des parcours doivent être travaillées.

Pôles d'appui à la scolarité

Les 58 PIALS vont être remplacés par 54 PAS. Les 17 premiers PAS seront déployés à partir de septembre 2026. D'ici l'été, il va falloir recruter 17 éducateurs spécialisés et finaliser les travaux sur les procédures de saisine. Les éducateurs spécialisés seront formés par l'Education nationale. En plus de la formation socle, il y aura des formations complémentaires. Leur contenu n'a pas encore été défini, les OG seront associés à ces travaux.

La DD ARS 91 ne sait pas encore s'il y aura création d'une nouvelle EMASCO.

Les 17 premiers PAS auront leurs locaux dans des collèges. La DDARS n'est pas certaine que les 37 autres puissent être accueillis dans des établissements scolaires. Il lui a été rappelé qu'une localisation dans les Maisons France Services ne serait pas satisfaisante.